



Ah...votre santé !!!



Observations de la relation de service : Défiance et Formatage

La Direction veut **généraliser** les observations des Agents au travers de la mise en place d'Observation de la Relation de Services*.

La Direction considère les Observations de la Relation de Services comme un acte managérial à part entière devant permettre au manager d'observer l'Agent en situation de travail et notamment lors d'un entretien avec un DE ou un employeur. Cette observation concerne tous les Agents dans leurs périmètres d'activités : Conseiller Entreprise, Conseiller DE, GDD et Conseillers plateformes.



Bien que l'établissement nous assure qu'il n'y aura pas d'objectif pour les REA ni d'obligation de réaliser ces observations, le document présenté parle lui de généralisation.

Les REA vont vivre cette communication comme une injonction « à faire » et donc se rajouter une tâche de travail supplémentaire dans un agenda déjà surchargé.

La Direction propose de l'uniformisation, de l'obligatoire et du systématique là où justement il faudrait du volontariat, de la personnalisation et du sur-mesure.

Pour les membres du **SNU** au CHSCT Occitanie EST, la mise en œuvre des observations de la relation de services est une démarche beaucoup plus contraignante, voir oppressante, que pédagogique.

En proposant la généralisation de cette observation, l'établissement est à l'opposé d'une relation de confiance indispensable à une démarche d'accompagnement.



Un point positif : une formation d'une journée est maintenant obligatoire pour les managers et vous ne pourrez pas être observé tant que votre manager ne l'aura pas suivie.

A travers ce projet, véritable opération de défiance de la Direction, défiance envers les Agents, défiance envers leurs responsables, la Direction nie le professionnalisme des Agents en ajoutant toujours plus de contrôle et de formatage.

Pour ces raisons, les élus du SNU au CHSCT Occitanie EST se prononcent contre ce projet pouvant générer stress et pression sur les Agents et alertent la Direction sur l'impact considérable qu'aura ce projet sur les conditions de travail des salariés et sur les cas de débordements qu'il y aura à traiter par l'ensemble des représentants du personnel.

Le vote -> 5 CONTRE : 3 **SNU**, 1 FO, 1CGT

2 ABSTENTIONS : 1 SNAP, 1 CGC

* cette consultation s'est faite de par la volonté unilatérale du **SNU**

Pour nous alerter, contacter vos représentants SNU au CHSCT PE LR

Michel GUY : michel.guy@pole-emploi.fr

Pierre SANCHEZ : pierre.sanchez01@pole-emploi.fr

Carole PADAY (RS): carole.paday@pole-emploi.fr

Jonathan SIERRA : jonathan.sierra@pole-emploi.fr